

**Réponse à la question n° 80
de Mme et M. Anne Butty Revaz et Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL)
relative à l'emplacement de la fontaine Jo Siffert dans le cadre de la requalification
de la place de la Gare**

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 29 juin 2022, Mme et M. Anne Butty Revaz et Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL) interrogent le Conseil communal au sujet l'emplacement de la fontaine Jo Siffert dans le cadre de la requalification de la place de la Gare: "L'association Pro Fribourg et d'autres citoyens de la ville ont fait part de leur mécontentement quant à l'idée de déplacer la fontaine Jo Siffert, œuvre de l'artiste Jean Tinguely, à la place de la Gare, selon le Plan de réaménagement. Quelle est la position du Conseil communal face à cette opposition? A-t-on émis l'idée d'un concours d'artistes pour une nouvelle fontaine, comme suggérée par l'association? Ce serait là un véritable projet culturel et artistique, en lien avec le lieu choisi, la Gare de Fribourg. Qui plus est, ce serait un nouveau point d'eau en ville. Par ailleurs, avec cette décision qui suscite de nombreuses réactions, le Conseil communal ne craint-il pas de ralentir le processus de réaménagement de la Gare?"

Réponse du Conseil communal

Le 22 septembre 2015, le Conseil communal a validé à l'attention du Jury, le programme du concours pour le projet de requalification de la place de la Gare intégrant le déplacement de la fontaine.

Depuis lors, le groupement de mandataires lauréat a développé le projet avec, en son centre, la fontaine Jo Siffert. Aucune alternative n'a été étudiée.

La première partie du périmètre, la plus grande du projet, a été déposée à l'enquête publique le 29 avril 2022. Le Conseil communal, en connaissance du débat autour du déplacement de cette fontaine, a décidé, pour ladite enquête publique, de mettre en place une procédure indépendante selon la LATeC. Le projet de fontaine fait donc l'objet d'un périmètre propre permettant, en cas de blocage, d'avancer parallèlement avec le projet de requalification de la place de la Gare.

A l'issue des 30 jours de consultation, le déplacement de la fontaine Jo Siffert a fait l'objet de 3 oppositions dont celle déposée par l'association Pro Fribourg.

Les arguments des opposants sont connus. Ils touchent à l'interprétation de la volonté et du choix qu'aurait fait Jean Tinguely quant à l'emplacement de la fontaine. Les griefs (ou les arguments) seront abordés lors des séances de conciliation organisées prochainement.

En cas d'erreur manifeste de la part de la Ville de Fribourg, une solution alternative à la fontaine Jo Siffert devra être étudiée et les processus de décision ajustés.

Quelle que soit la décision finale quant au déplacement de la Fontaine Jo Siffert, un nouveau point d'eau verra le jour sur la place de la Gare de Fribourg.